

Le Pape François et la Chine

Benoît Vermander

Fudan University, Shanghai, China

Abstract Relations between the Papacy and China remain marked both by past conflicts and by the policy pursued by the Party-State in religious matters. Under Francis' pontificate, however, important advances have been made, the establishment of a contractual mechanism for the appointment of bishops being by far the most important of these. This contribution describes the concerns and motivations of the various players in their temporal breadth, in order to gain a better understanding of the issues currently at stake.

Keywords China. Benedict XVI (Pope). Ecclesiology. Francis (Pope). Sinicization. Xi Jinping.

Sommaire 1 Introduction. – 2 L'Église Catholique de Chine, hier et aujourd'hui. – 2.1 Aperçu historique. – 2.2 Le catholicisme chinois dans la période récente. – 3 Le positionnement de Pékin. – 3.1 Le contexte historique, politique et institutionnel. – 3.2 Les orientations récentes. – 3.3 Les facteurs d'apaisement et de dialogue. – 4 Les orientations du Pape François et leurs fruits présents. – 4.1 Principes et contexte. – 4.2 L'accord sur la nomination des évêques chinois. – 4.3 Les autres signes d'ouverture. – 5 Conclusion : Perspectives.



**Edizioni
Ca' Foscari**

Peer review

Submitted 2024-12-16
Accepted 2025-02-22
Published 2025-04-04

Open access

© 2025 Vermander |



Citation Vermander, B. (2025). "Le Pape François et la Chine". *JoMaCC*, 4(1), 35-64.

1 Introduction

En novembre 2017, Barbara Jatta, directrice des musées du Vatican, annonçait en présence de Zhu Jiancheng, président du Fonds d'investissement culturel chinois, l'organisation par les deux institutions de deux expositions parallèles qui se tiendraient au printemps 2018, l'une au Vatican, l'autre à la Cité Interdite. Le peintre Yan Zhang, présent lors de l'annonce, exprimait l'espoir que le pont ainsi établi ferait « briller de nouveau la Route de la Soie ».¹ Le même jour, le Cardinal Joseph Zen Ze-kiun, ancien archevêque de Hong Kong, déclarait dans une homélie que le Saint-Siège se fondait « trop sur la diplomatie et pas assez sur la foi » dans son dialogue avec Pékin, critiquant notamment, et très sévèrement, le Secrétaire d'État, Pietro Parolin.² Deux « vignettes » prises dans un passé encore récent et qui, parmi bien d'autres, illustrent l'appréciation des débats qui entourent toujours la question des relations entre Pékin et les autorités de l'Église catholique romaine.

La présente contribution entend offrir une vue globale des dimensions et des enjeux qui déterminent la relation entre Pékin et Rome, avec un accent particulier sur les réorientations intervenues depuis que le Pape François d'un côté, et Xi Jinping de l'autre, sont devenues les figures de proue de leurs institutions réciproques, la date de leur arrivée au pouvoir étant plus ou moins concomitante.³ Elle débute en décrivant la situation de la communauté catholique chinoise au sein de l'Église universelle. Elle continue par une présentation détaillée de la position du gouvernement chinois, dont les tenants et les aboutissants sont souvent mal compris à l'extérieur. Après un court rappel des événements intervenus au cours des années qui ont précédé l'accession de François au pontificat, elle retrace ensuite les orientations propres à ce dernier et la manière dont ces orientations ont été ou non infléchies par les défis rencontrés. Nous concluons par une réflexion sur les perspectives que cette analyse d'ensemble permet de dégager.

¹ Asianews, « "Art Diplomacy" ».

² Cf. Ucanews, « Holy See ».

³ Xi Jinping est secrétaire général du Parti communiste chinois depuis novembre 2012 ainsi que président de la RPC depuis mars 2013. Jorge Maria Bergoglio est élu Pape en mars 2013.

2 L'Église Catholique de Chine, hier et aujourd'hui

2.1 Aperçu historique

Entrés en Chine à l'origine par les Routes de la soie vers les quatrième-septième siècles, le christianisme et l'islam ont été longtemps confinés aux marges de la société chinoise, tout en sinisant à partir du dix-septième siècle leurs expressions écrites, sociales et rituelles. En même temps, l'arrivée du catholicisme à la fin du seizième siècle a été accompagnée d'un intense dialogue interculturel et même interreligieux, parfois comparé par certains penseurs chinois à ce que fut la Renaissance pour l'Europe.⁴ Il a, comme on le sait, contribué au débat culturel et religieux en Europe même, lançant les prémisses d'une théologie des religions et d'une lecture comparée des classiques et Canons.⁵ L'atmosphère fut différente après 1843, lorsque les missionnaires revinrent avec l'appui militaire de puissances occidentales, leur champ d'action progressivement élargi par la succession des « Traité inégaux ».⁶ C'est aussi à partir de cette période que la Chine se « confessionnalise » plus nettement que dans les âges précédents, avec l'émergence fréquente d'une hostilité latente entre communautés religieuses rivales.⁷

Vers la fin du dix-neuvième siècle, l'échafaudage culturel, étatique et religieux par lequel la Chine gérait sa diversité au travers d'un système impérial qui en assurait l'unité politique et symbolique est ébranlé jusque dans ses fondements. Les heures tourmentées des dix-neuvième et vingtième siècles chinois voient l'affirmation du christianisme comme forme sociale spécifique, la levée de l'armée messianique des Taiping qui ravage la Chine de 1851 à 1864, la révolte des Boxeurs (1899-1901), fortement anti-chrétienne, dans la ligne des mouvements religieux surgis en d'autres époques de troubles,⁸ la réforme interne du bouddhisme et son entrée dans la modernité, et enfin, dans les années Trente, la formation de nouvelles « religions chinoises ».⁹

⁴ Li, « Chinese Renaissance ».

⁵ Pinot, *La Chine* ; Zhan, « L'image ».

⁶ Young, *Ecclesiastical Colony*.

⁷ Pour une étude très documentée d'histoire confessionnelle locale, cf. Harrison, *The Missionary's Curse*. Dans le cas de la province du Hebei, Clark illustre bien le caractère autarcique des villages chrétiens. Durant la révolte des Boxers, l'intervention de troupes Qing en appui aux rebelles montre l'animosité de plusieurs commandants militaires envers une population chrétienne qui s'organise en dehors des structures établies. Cf. Clark, *China Saints*.

⁸ Cf. Clark, *China Saints* ; Clark, *Heaven in Conflict*.

⁹ Pour une synthèse générale, et pour les deux derniers points en particulier : Goossaert, Palmer, *La question*.

Après 1911, la République chinoise entend promouvoir le développement de religions « nationales » et « modernes », opposées aux « superstitions »: des associations religieuses nationales voient le jour dès 1912 et sont cooptées par l’État au cours des années Trente,¹⁰ avant d’être refondées et reformatées en fonction des besoins du nouveau régime à partir de 1949. Non sans de nombreuses résistances, particulièrement vives chez les fidèles et le clergé chrétiens, surtout catholiques, l’État assure alors son contrôle sur les organisations et activités religieuses comme sur les autres expressions de la société civile.¹¹ Après la tourmente de la Révolution culturelle (1966-76), le cadre institutionnel régissant les rapports entre État et religion est réaffirmé sur les bases échafaudées immédiatement après 1949, et le processus de coopération/conflict entre les parties concernées continue jusqu’à aujourd’hui, de façon moins dramatique que durant les débuts du régime mais scandé par de très nombreux incidents qui obligent tant l’État que les groupes religieux à procéder à des ajustements constants.¹² Comme nous le verrons, tout en demeurant dans le cadre tracé à l’instant les relations entre les deux parties sont devenues plus délicates à partir d’environ 2015.

2.2 Le catholicisme chinois dans la période récente

Le statut présent du catholicisme en Chine reste pour bonne part celui d’une religion « aux marges ». Dans le Hebei, le Shanxi, le Shaanxi et d’autres provinces, la forte identité des villages chrétiens en faisait traditionnellement l’équivalent d’un groupe ethnique minoritaire.¹³ En ville, le réseau d’écoles et d’hôpitaux donnait à l’Église une visibilité plus forte, mais elle structurait aussi des réseaux qui fonctionnaient en autonomie. Le catholicisme chinois contemporain apparaît donc toujours un peu comme une « religion hétérodoxe »,¹⁴ un groupement confessionnel qui témoigne d’une rupture plus ou moins affirmée avec les cultes de la religion civile administrée par l’État. Un catholicisme des champs, populaire et rural, maintint fermement ses traditions propres jusqu’au mouvement d’exode vers les villes de la première décennie du vingt-et-unième siècle.¹⁵ Ce mouve-

¹⁰ Goossaert, « Republican Church ».

¹¹ Pour le cas particulier de l’Église de Shanghai cf. Mariani, *Church Militant*.

¹² Cf. Giunipero, *Chiesa cattolica* ; Chu, *Catholicism* ; Chu, Mariani, *People*.

¹³ Cf. Madsen, *China’s Catholics* ; Clark, *China Saints*.

¹⁴ Madsen, « Beyond Orthodoxy ».

¹⁵ Les urbains représentaient 12 pour cent de la population chinoise en 1950, 20 pour cent en 1978, 52 pour cent en 2012, et plus de 60 pour cent en 2019: cf. United Nations, *World Urbanization* ; Worldometers, *China Population 2025*.

ment a déjà profondément ébranlé la structure traditionnelle du catholicisme chinois, sans qu'on puisse encore affirmer que les coups portés au catholicisme rural ont ou seront compensés par l'apparition d'un nouveau catholicisme urbain.¹⁶ Mgr Aloysius Jin Luxian, évêque de Shanghai, évoquait dans une lettre pastorale de décembre 2007 la faiblesse de la croissance numérique catholique comparée à celle des églises protestantes,¹⁷ et en discernait les raisons dans le manque d'esprit missionnaire des laïcs : ces derniers voient encore souvent le travail d'évangélisation comme le domaine d'action du clergé (prêtres et religieuses), quand ce même clergé, d'après l'évêque de Shanghai, montre un danger d'addiction à la télévision et à Internet. L'observation montre néanmoins un dynamisme assez notable des activités catéchétiques dans les paroisses du Shanghai contemporain.¹⁸

Selon certains chiffres, l'Église officielle compterait environ 1900 prêtres, tandis que l'Église clandestine pourrait compter sur 1200. D'autres estimations font état d'un total général de 4000 prêtres, 5 000 religieuses, environ 6500 établissements (églises et autres lieux).¹⁹ La plupart des estimations parlent d'un total de fidèles catholiques de 10 à 12 millions.²⁰ Anthony Lam du Holy Spirit Center

¹⁶ Cf. Madsen, *China's Catholics* ; Madsen, « Beyond Orthodoxy »; Huang, « Being Christians » ; Chambon, Spadaro, « Urban Catholicism ».

¹⁷ Jin, « 400 Years ». Les Églises protestantes comptaient à Shanghai avant 1949 environ 30 000 fidèles et elles en auraient dénombré environ 200 000 en 2007. Le chiffre doit être légèrement supérieur aujourd'hui (estimation personnelle). Durant la même période, l'Église catholique serait passée de 100 000 à 150 000 (cf. Jin, « 400 Years », 13). La lettre pastorale parle ici d'une « statistique incomplète », ce chiffre ne comprenant sans doute qu'une partie des fidèles de l'Église clandestine. Le différentiel est donc moins net que ne l'indiquent les chiffres bruts, mais le dynamisme démographique supérieur des églises protestantes est établi.

¹⁸ Voir l'enquête ethnographique réalisée sur une dizaine de paroisses catholiques de Shanghai (menée parallèlement à celle conduite sur d'autres communautés religieuses) développée au long de Vermander, Hingley, Zhang, *Shanghai Sacred*. Elle présente des communautés locales au fait de leur histoire propre, bien organisées à l'intérieur de l'enclos paroissial (même si dépourvues de toute visibilité en son dehors), et connaissant en général une croissance modeste mais continue.

¹⁹ Wenzel-Teuber, « Statistics », 49-52.

²⁰ Cf. Johnson, « How the Top-Heavy Catholic Church »; Wenzel-Teuber, « Statistics », 48. Notons qu'une enquête de 2023 évalue à 4,6 pour cent la proportion d'adultes affirmant croire à *Tianzhu* 天主 (le nom donné à Dieu par les catholiques chinois), un pourcentage qui dépasserait largement celui de la population catholique (cf. Wenzel-Teuber, « Statistics », 39). Le nom peut être reconnu comme équivalent à celui de *Shangdi* 上帝 (le nom le plus communément donné à Dieu en chinois) par une partie de la population protestante. Ou encore, un certain syncrétisme n'est pas à exclure. *Shangdi* est le nom de la divinité suprême révérée par les souverains de la dynastie Shang (environ 1570 à 1045 av. J.-C.). Le dieu suprême de la dynastie Zhou (1046 à 256 av. J.-C.) est, pour sa part, invoqué sous le nom de *tian* 天 (Ciel). C'est aussi l'appellation utilisée par les peuples des steppes avec lesquels le peuple Zhou entretenait une proximité culturelle et géographique (même si les origines exactes des Zhou sont encore sujettes à débat). Dans les inscriptions oraculaires, le caractère est peu distingué de celui, graphiquement très proche,

à Hong Kong, a étudié les données publiques et les a corrélé avec des entretiens sur place. Sa conclusion : le nombre de catholiques en Chine a culminé à 12 millions en 2005, plafonné depuis quelques années, et est maintenant en déclin. Il estime que la population catholique totale est maintenant d'environ 10,5 millions. Mes observations propres me font penser qu'Anthony Lam minimise quelque peu le dynamisme des églises officielles et urbaines. Il est néanmoins fondé à penser que le catholicisme chinois entre dans une période de crise ouverte : entre 1996 et 2014, toujours selon les estimations de Lam, le nombre de vocations masculines est passé de 2300 à 1260, tandis que le nombre de vocations féminines a chuté de 2500 à 156. Le nombre d'ordinations est passé de 134 en 2000 à 78 en 2014.²¹ Aujourd'hui, une politique nationale très restrictive²² et la crise du catholicisme rural diminuent encore plus fortement le nombre des ordinations à prévoir pour le proche futur. Certes, l'année 2023 a vu 65 nouveaux prêtres ordonnés,²³ mais c'est là l'effet d'un rattrapage après les restrictions imposées durant la longue période de pandémie. Le plafonnement des chiffres est nettement marqué pour l'estimation du nombre de fidèles catholiques, et même pour le nombre d'adhérents à une religion quelle qu'elle soit, encore que l'impact de la pandémie sur les statistiques qui tentent, par des méthodes de calcul diverses, de rendre compte de ce total soit réel, et qu'il rende les statistiques présentes très difficiles d'interprétation.²⁴

qui signifie 'grand' (大 *da*). Les écrits de Matteo Ricci montrent un certain pragmatisme dans l'usage des termes trouvés dans les Classiques confucéens. Ricci privilégie néanmoins le terme de 'Seigneur du Ciel' (*tianzhu*), qui identifie 'Dieu' au 'Ciel' des Classiques tout en affirmant la nature 'personnelle' de la puissance suprême grâce à l'ajout du terme 'Seigneur' (*zhu* 主) (cf. Kim, *Strange Names*). Le terme *tianzhu* présentait cependant l'inconvénient de pouvoir s'appliquer aussi au maître du 'Ciel Tushita' (*doushuaitian* 兜率天), le Ciel où les bodhisattvas demeurent avant leur réincarnation en qualité de Bouddhas, mais le terme était assez général pour ne pas se trouver restreint à l'usage bouddhiste, préexistant certes, mais assez peu répandu. Les missions protestantes ont longtemps débattu du terme à adopter (cf. Eber, « The Interminable Term Question »). Elles sont majoritairement opté pour *shangdi*, encore que le terme très général de *shen* 神 (Esprit, divinité) soit aussi d'usage extrêmement courant (voir notamment Zetzsche, *The Bible*).

²¹ Cf. Lam, « The Decline ».

²² Nous l'analyserons dans la partie suivante. Pour l'instant, et simplement afin d'illuminer notre propos : après « l'affaire Ma Daqin » en juillet 2012 (assignation à résidence de l'évêque de Shanghai suite à sa démission de l'Association patriotique le jour même de son ordination), le séminaire de Sheshan a été fermé plus d'un an, et n'est ouvert aujourd'hui qu'au séminaristes originaires de la ville. La tardive succession de Ma Daqin – dont il a fallu reconnaître qu'il n'était pas en mesure d'exercer ses fonctions – a été l'occasion de nouvelles difficultés : en juillet 2023, le Saint-Siège a rendu publique la nomination de Mgr Joseph Shen Bin comme évêque de Shanghai, mais ce transfert avait été décidé plusieurs semaines auparavant par les autorités chinoises, probablement sans consultation de Rome. Il s'agissait donc plutôt d'une reconnaissance du fait accompli.

²³ Wenzel-Teuber, « Statistics », 52.

²⁴ Cf. Pew Research Center 2023, « Measuring Religion »; Wenzel-Teuber, « Statistics ».

Dès le début du nouveau régime, la question du lien entre la Papauté et les églises locales, et celle, concomitante, du mode de désignation des évêques ont rendu les relations entre la communauté catholique et le pouvoir plus difficiles encore que ce n'était le cas pour les autres groupes religieux. Les pressions sur les communautés et clercs refusant toute compromission avec l'Association patriotique demeurent vives, et de nouvelles régulations, discutées plus bas, renforceront encore l'appareil répressif à partir de février 2018. Le rapport au passé n'est toujours pas épuré.

Après la création, en 1957, de l'Association patriotique suivie par l'ordination d'évêques officiels (ordinations canoniquement valables mais opérées sans l'approbation du Pape) des facultés spéciales avaient été accordées aux évêques restés en communion avec Rome afin de leur permettre d'ordonner de nouveaux évêques de manière autonome, en état de besoin. Une phase que le Saint-Siège considère définitivement terminée, et le pape Benoît XVI lui-même a révoqué les « facultés spéciales ». Jusqu'à l'accord de 2018 qui sera évoqué en § 4.2, la plupart des évêques officiels demandaient et obtenaient confidentiellement la communion avec le Saint-Père, se trouvant ainsi reconnus par les deux parties. La *Lettre* de Benoît XVI aux catholiques chinois proposait « comme objectif évident et indiscutable l'objectif d'une conférence épiscopale unifiée », ce qui, aujourd'hui, est devenu le cas, au moins sur le papier (voir § 4.2).

Sur un autre plan, le dialogue entre religions est peu développé. Les initiatives sont presque toujours prises par l'État, lequel parfois rassemble des leaders religieux pour parler de la contribution des religions au développement social, ou éventuellement à tel défi particulier. Quelques réunions conviviales pour groupes religieux et ethniques sont parfois organisées par les gouvernements locaux. Tout cela explique la méfiance des fidèles, qui privilient la croissance interne de leurs organisations, et voient le dialogue ou la coopération entre religions comme une tactique utilisée par les autorités pour contrôler davantage encore les religions en question.²⁵

Le positionnement des fidèles catholiques tant par rapport au régime que par rapport aux débats qui traversent l'Église universelle est plus varié qu'on ne l'imagine ordinairement à l'extérieur du pays. L'étude des discours tenus par les intellectuels catholiques chinois dont l'âge est environ inférieur à 45 ans peut donner une idée des options présentes. Un premier groupe privilie une option qu'on pourrait qualifier de « monastique »: dans la période présente, l'Église

²⁵ Je m'appuie ici sur mes propres observations de terrain. Les exemples du caractère conventionnel des réunions interreligieuses ou des résistances sourdes à leur égard peuvent être trouvées dans Vermander, Hingley, Zhang, *Shanghai Sacred*, notamment au tout début de l'ouvrage.

joue un peu le rôle tenu par les monastères en Occident après le cinquième siècle de notre ère - protection de la vie intellectuelle et spirituelle, refuge dans lequel rester tant que le plan de Dieu l'ordonnera. Cette option va de pair avec une insistance forte sur la tradition ecclésiale, elle privilégie aussi souvent l'usage liturgique du latin, elle se méfie des discours marqués par l'ouverture. En contraste, la permanence de la tradition jésuite en Chine permet l'émergence d'un discours marqué par l'image du levain dans la pâte : au sein de la société même, il revient aux chrétiens en général et aux catholiques en particulier d'apporter une contribution priante, silencieuse et ouverte aux besoins qui sont ceux du pays. Entre ces deux options, une troisième ligne souligne l'importance de la contribution institutionnelle de l'Église chinoise dans le passé, par exemple à Shanghai entre 1880 et 1940. Le souvenir de ce passé, quelque peu magnifié, doit aider l'Église à préserver ou retrouver au moins une certaine visibilité.²⁶ De façon moins élaborée, plus inchoative, les fidèles penchent ainsi vers le retrait, ou vers la présence silencieuse, ou encore vers la fierté envers des acquis à préserver autant qu'il est possible.

3 Le positionnement de Pékin

3.1 Le contexte historique, politique et institutionnel

On a pu écrire que « les politiques religieuses de la fin de l'époque impériale se basaient sur la mise en œuvre d'une vision pluraliste mais non tolérante de la religion ». ²⁷ La qualification de 'pluralisme non tolérant' peut être appliquée à la politique religieuse suivie par les autorités chinoises contemporaines : la diversité des expressions linguistiques, religieuses et culturelles propres à la Chine est acceptée, encouragé en certains cas plus que ce ne fut le cas aux époques antérieures, mais ce pluralisme est soigneusement encadré, la distinction entre ses expressions légitimes et illégitimes est strictement maintenue, des expressions nouvelles du pluralisme religieux sont interdites, et le contrôle au moins de principe de la 'civilisation spirituelle' (*jingshen wenming* 精神文明) par le PCC a pris la place du culte d'État régi par la liturgie confucianiste. La gestion étatique du pluralisme se fait ouvertement répressive lorsque les revendications ethniques ou religieuses sont considérées porter atteinte à la 'sécurité nationale' (*guojia anquan* 国家安全).

²⁶ Analyse détaillée de ces options à partir de la lecture d'un mensuel catholique in Vermander, « Theology », voir aussi Vermander, Xie, « Avec leurs voix ».

²⁷ Goossaert, Palmer, *La question*, 36.

L'article 36 de la Constitution définit les droits et les devoirs des religions dans la République Populaire de Chine (son contenu avait été préparé par le « Document 19 » du Comité Central, rendu public en mars 1982):

Les citoyens de la République populaire de Chine jouissent de la liberté de religion. Aucun organisme d'État ni aucun groupement social ni aucun individu ne peuvent forcer un citoyen à avoir ou à ne pas avoir de religion, ni faire de discrimination à l'égard d'un croyant ou d'un non-croyant. L'État protège les pratiques religieuses ordinaires. Aucun individu ne peut utiliser la religion aux fins de troubler l'ordre social, la santé des citoyens, nuire au système éducatif de l'État. Les groupements religieux et les affaires religieuses ne doivent subir aucune domination étrangère (*waiguo shili de zhipei* 外国势力的支配).

Contrôle public, liberté individuelle de croyance, détermination par l'État de la « normalité » des croyances et de leurs manifestations, cadre national strictement assigné au religieux - tels sont les principes énoncés. On notera en conséquence que le droit d'expression 'publique' de sa religion par un individu ou un groupe n'est pas protégé par la Constitution.

Depuis 1949 et jusqu'à présent, cinq religions sont légalement reconnues (bouddhisme, taoïsme, islam, catholicisme et protestantisme) par le biais des associations qui les représentent, et les autres religions sont donc normalement prohibées. Dès les débuts du nouveau régime, les 'cultes hétérodoxes' (*xiejiao* 邪教) et les 'superstitions' (*mixin* 迷信), les uns et les autres soigneusement distingués des « religions », ont été formellement bannis, et les premiers ont fait l'objet d'une répression, illustrée dès 1951 par la violente campagne menée contre la « nouvelle religion » *Yiguandao*. Chacune des religions reconnues doit être organisée et dirigée au travers d'une association qui fait appliquer les consignes émanant du Front Uni et en retour représente l'organisation religieuse en question auprès du parti et de certains organes d'État. Ces associations patriotiques sont organisées sur le modèle d'une unité de travail, et négocient et attribuent les ressources disponibles. L'État attend de ses responsables loyauté politique et capacité à obtenir l'adhésion des fidèles et clercs ainsi encadrés, ou du moins aptitude à éviter conflits et situations embarrassantes. Ces associations ont des antennes au niveau provincial et local, leur siège étant situé la plupart du temps dans l'édifice religieux principal du territoire considéré. Les clercs exerçant des responsabilités au sein des associations patriotiques sont en outre souvent nommés au sein des Conférences consultatives politiques du Peuple Chinois (CCPCC) aux différents niveaux territoriaux. L'adhésion à l'Association patriotique s'accompagne d'un système d'avantages qui

encourage les leaders religieux à ne pas dévier de la ligne préconisée. Dans le cas des Églises protestante et catholique, une partie des clercs et des fidèles tente d'échapper à l'emprise de l'Association patriotique, dont l'encadrement leur paraît porter atteinte à l'intégrité des consciences. Et même lorsque pasteurs et prêtres ont reçu leur formation dans des structures contrôlées par l'association, beaucoup essaient d'échapper à son emprise institutionnelle sans pour cela entrer en conflit ouvert avec l'État.²⁸

Le département central du Front Uni est l'un des départements principaux du PCC, en charge d'assurer la coordination avec les élites non communistes, en Chine et à l'étranger. Il est l'agent principal pour la définition des politiques ethniques et religieuses. L'Administration d'État des affaires religieuses comme la Commission d'État des affaires ethniques suit ses directives. Elle fonctionne comme une sorte de « ministère des cultes » aux compétences très étendues (enregistrement et gestion des lieux de culte et du clergé, contrôle de la formation patriotique et religieuse). La coordination entre le Front Uni, l'administration des affaires religieuses et les associations patriotiques constitue le rouage par lequel la gestion stratégique et quotidienne des affaires religieuses peut s'effectuer. Le Ministère des affaires civiles est également impliqué dans la gestion des affaires religieuses, déterminant notamment la nature des groupements religieux ou para religieux recensés au niveau local.²⁹

Les dispositions constitutionnelles précitées sont complétées par les « Dispositions relatives aux affaires religieuses » entrées en vigueur en mars 2005.³⁰ Prises en leur globalité, les Dispositions réaffirment les mécanismes de contrôle de l'État sur l'ensemble des activités religieuses, tout en garantissant aux croyants et aux organisations les protections légales assurées par le droit général en matière d'expropriation ou de recours administratif notamment. Les Dispositions tout à la fois reconnaissent la légalité d'activités telles que publications religieuse et formation du clergé et en contrôlent étroitement les bornes et procédures. L'enregistrement légal des organisations religieuses locales constitue un processus théoriquement distinct de celui lié à l'affiliation de leurs leaders auprès l'association patriotique compétente. Cependant, dans la pratique, le refus d'enregistrement sanctionne souvent l'absence d'affiliation auprès de ladite

²⁸ Ici encore, le résumé s'appuie en premier lieu sur des observations de terrain. On peut aussi se référer à Laliberté, « Religion » et à Yang, *Religion* ; Yang, « From Cooperation »; Yang, « Sinicization ».

²⁹ Pour l'intégration de ces mécanismes dans l'ensemble de l'appareil administratif et politique, se référer à Cabestan, *Le système politique*.

³⁰ Nichols, « Dual Lenses ». Même si d'autres régulations se sont ajoutées à celles ici mentionnées et parfois les précisent, il est bon de faire 'l'archéologie' des mesures prises successivement, les régulations s'empilant plutôt que de s'abolir.

association - et l'enregistrement lui-même fonctionne comme un garant d'encadrement strict par les autorités.

Fin janvier et début février 2013, Yu Zhengsheng, membre du Comité permanent du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois, avait encouragé les milieux religieux et les croyants à jouer un rôle positif dans la modernisation lors d'une rencontre avec les associations religieuses de Chine. Il les avait qualifiées de « forces positives » (alors un mot-clé de l'équipe Xi Jinping) dans la promotion du développement socio-économique. « La question de savoir si un Chinois est religieux ou pas, ou à quelle religion il croit, est secondaire. Ce qui importe, c'est l'objectif commun de la réalisation du renouveau de la nation chinoise », avait-t-il souligné à cette occasion. Il avait également demandé aux groupes religieux d'accorder une attention particulière à la construction de l'organisation interne ainsi qu'à la formation du personnel. Il avait aussi insisté sur le fait que les croyants et les citoyens athées doivent se mobiliser ensemble pour contribuer à la cause commune de l'édification d'une société relativement prospère. « C'est seulement par la mise en œuvre de cette politique que la Chine pourra résister à l'infiltration de forces hostiles d'outre-mer se servant des religions », avait indiqué alors Yu Zhengsheng.³¹

3.2 Les orientations récentes

Depuis 2013, la situation a évolué en profondeur : la tentative systématique de développer une forme renouvelée de « religion civile » encadre beaucoup plus étroitement le fait religieux.³² Le pouvoir s'emploie à rebâtir une nouvelle armature idéologique et morale : lutte contre la corruption ; promotion systématique d'un confucianisme interprété selon une vulgate nationaliste et moralisante ; rencontre entre les principes marxistes et l'antique sagesse filiale ; campagnes de communication célébrant la « piété filiale » et autres vertus en même temps qu'elles promeuvent une forme d'obéissance politique stricte.

Le rapport de la « Réunion nationale de travail sur les religions » tenue en décembre 2014 organisée par le département du Front uni ne mentionne pas encore la « sinisation de la religion » ou toute autre expression connexe. En avril 2016, la même conférence religieuse annuelle est présidée par Xi Jinping lui-même, lequel évoque la nécessité de « construire une théorie socialiste de la religion aux caractéristiques chinoises »: Assurer la compatibilité entre le socialisme

³¹ Cf. Xinhua New Agency, « Yu Zhengsheng » ; Xinhua New Agency, « La politique ».

³² Cf. Johnson, « China's New Civil Religion » ; Vermander, « Le rêve chinois ».

et la religion, souligne Xi, exige que « les religions adhèrent à la direction de la sinisation, [...] en interprétant les règles et les dogmes d'une manière qui corresponde aux besoins liés au progrès et au développement de la Chine contemporaine ».³³ Les associations officielles contrôlant les cinq religions reconnues par l'État ont rapidement été invitées à se joindre à la campagne.³⁴ Le discours d'ouverture du 19^{ème} Congrès prononcé par Xi Jinping le 18 octobre 2017 réaffirmait le principe d'une nécessaire « sinisation » (*zhongguohua*) des religions en Chine et celui conjoint, du devoir du Parti de guider activement les religions afin qu'elles puissent s'adapter correctement à une société socialiste. Jusqu'à aujourd'hui, l'impératif de sinisation demeure le principal mot d'ordre en matière religieuse et est décliné tant par le Front uni que par les différentes associations patriotiques au travers de sessions de formation, initiatives spécifiques, publications, expositions, court-métrages, etc.³⁵ La sinisation « par le haut » se réfère avant tout à l'obligation imposée à toutes les organisations religieuses de s'adapter aux besoins de l'état actuel de développement de la Chine et aux caractéristiques d'une société socialiste. Les modalités de mise en œuvre diffèrent selon le degré d'intégration à la culture et à l'éthique chinoises (ces dernières étant normativement définies par le Parti-État) propre à chaque religion officiellement sanctionnée. Par conséquent, l'unicité de la devise recouvre une variété de défis et d'objectifs arbitrés par des motivations politiques et culturalistes.³⁶ Il faut donc bien distinguer la sinisation proposée de l'entreprise d'inculturation, indigénisation ou localisation, un effort « par le bas » qui a nécessairement été entrepris par chaque religion entrant en Chine à travers les âges.

Le 7 septembre 2017, le gouvernement chinois avait publié des règlements révisés sur les affaires religieuses, lesquels sont entrés en vigueur le 1^{er} février 2018.³⁷ La nouvelle réglementation a pour objectif de réguler plus étroitement certains comportements jugés dangereux et néfastes par le Parti³⁸ et d'avancer dans la voie de la sinisation

³³ Xinhua, « Xi Jinping ».

³⁴ Global Times, « Five Main Religions ».

³⁵ Cf. Madsen, *The Sinicization*. L'impératif de sinisation ne concerne pas seulement les pratiques religieuses mais encore la compréhension idéologique et scientifique du phénomène religieux lui-même. Ce travail idéologique a partie liée avec « l'étude marxiste » du phénomène religieux tout en entretenant avec l'orthodoxie marxiste des relations complexes. Cf. Vermander, « Sinicizing Religions »; Wengenmayr, « The Discourse ».

³⁶ Vermander, « Sinicizing Religions ».

³⁷ Texte disponible sur China Law Translate, « Religious ».

³⁸ En 2014, les séminaristes de Beijing avaient boycotté leur cérémonie de remise des diplômes quand ils avaient découvert qu'un évêque qui était consacré sans l'approbation de Rome conduirait la messe de remise des diplômes. Les étudiants avaient été

comprise comme obéissance stricte aux directives du même Parti. Elle impose de lourdes amendes aux organisateurs d'événements religieux non officiels et leur interdit de recevoir des dons, fournir du contenu religieux en ligne ou encore enseigner aux enfants. Les structures reconnues telles que les paroisses enregistrées doivent rendre compte directement aux autorités policières, fiscales et autres. Les procédures de reconnaissance sont strictes. Wang Zuo'an, alors directeur de l'administration d'État pour les affaires religieuses, expliquait que la nouvelle loi était nécessaire parce que « l'usage par l'étranger de la religion pour infiltrer [la Chine] s'intensifie de jour en jour et la pensée religieuse extrémiste s'étend dans certaines régions. » Si l'article 36 de la constitution chinoise garantit que les citoyens « jouissent de la liberté de croyance religieuse », déclarait encore Wang, « la liberté de religion n'est pas égale à des activités religieuses qui se déroulent en l'absence de restrictions légales. [...] Ces règles aideront à maintenir la sinisation de la religion dans notre pays... et à rester sur la bonne voie pour adapter la religion à une société socialiste ». ³⁹ L'impact des nouvelles réglementations s'est fait rapidement sentir, par exemple au travers de campagnes locales pour interdire aux parents d'emmener leurs enfants au catéchisme ou à la messe. ⁴⁰ Des sessions d'étude des nouvelles dispositions ont été organisées dans toutes les structures officielles.

3.3 Les facteurs d'apaisement et de dialogue

Durant les dernières années, trois points néanmoins ont incité le Parti à faire preuve d'une relative bienveillance (ou modération, plutôt) envers l'Église catholique et à reprendre le dialogue avec le Vatican sur des bases plus souples qu'auparavant. Le premier est la question taïwanaise : le succès aux élections présidentielles des candidats du Parti « indépendantiste », Tsai Ing-wen en 2016 puis celle de son successeur Lai Ching-te en mai 2024, déchargent Pékin du souci de ne pas faire perdre la face à leur prédécesseur Kuomintang Ma Ying-jeou par le fait de priver Taiwan de sa reconnaissance par le Saint-Siège. Deuxième point : Pékin reste soucieux de faire croître son capital de « soft power ». Or, sur le plan religieux, il est conscient

expulsés sans diplôme. Aujourd'hui, les bureaux locaux des Affaires religieuses ont totalement réaffirmé leur contrôle des établissements de formation du clergé, et des crises ne surviennent presque jamais, tant les contrôles préalables en préviennent l'éruption.

³⁹ Chow, « China's Thriving ».

⁴⁰ Églises d'Asie, « Dans quatre provinces ». L'observation de terrain montre que ces règles sont diversement appliquées d'une localité à l'autre (et d'une période à l'autre aussi, en fonction des directives émanant périodiquement du niveau supérieur) mais qu'elles restent globalement en vigueur.

que ni la question tibétaine ni la question ouïghour (l'une et l'autre dépassant la sphère religieuse, mais étroitement associée à elle) ne lui permettent des développements prometteurs, et qu'elles minent son image extérieure.

Le troisième facteur tient à l'arrivée au siège pontifical de François, et ce dernier point mérite un développement particulier. Les facteurs qui, du point de vue de Pékin, ont facilité la relance du dialogue avec le Pape François ont été justement identifiés par le jésuite Federico Lombardi, ancien porte-parole de Benoît XVI puis de François, dans un article de *La Civiltà Cattolica* :⁴¹

- François n'est pas européen, il n'appartient donc pas au continent des peuples colonisateurs.
- Il n'a pas non plus été directement impliqué dans la confrontation avec l'idéologie communiste et les régimes qui s'en sont inspirés.
- Il est enraciné dans une réalité populaire, voire 'tiers-mondiste' qui le rend extrêmement populaire en Amérique Latine et en Afrique
- Il est membre d'une famille religieuse qui, dans l'histoire, a approché la Chine avec respect, dans un dialogue qui a représenté pendant des siècles le point culminant de la relation entre la Chine et l'Occident. Les noms de Matteo Ricci, Adam Schall, Ferdinand Verbiest et Giuseppe Castiglione en sont autant d'illustrations.
- Il a saisi toutes les occasions possibles d'exprimer son respect envers le peuple chinois et ses dirigeants, aussi bien en public que par certaines initiatives privées.

La partie suivante montrera comment ce capital de bienveillance prudente s'est traduit notamment dans un accord d'importance pour le futur de l'Église chinoise. Un signe supplémentaire peut être trouvé dans le fait suivant : alors qu'en octobre 2023 la présence des deux représentants de l'épiscopat chinois au Synode avait été limitée par les autorités nationales à la seule première semaine, en octobre 2024, la deuxième session du même Synode a été marquée par leur participation tout au long du mois de débat. C'est là sans doute le signe le plus récent et le plus significatif pointant vers une réintégration plénière de l'Église catholique chinoise dans un processus de discernement qui engage l'Église universelle.

⁴¹ Cf. Lombardi, « Verso una Chiesa ».

4 **Les orientations du Pape François et leurs fruits présents**

En parallèle à la partie qui précède, quelles sont donc les caractéristiques de la politique chinoise promue par François depuis 2013?

4.1 **Principes et contexte**

Il faut d'abord noter la continuité avec la politique lancée par Benoît XVI. Le 30 juin 2007, le Vatican rendait publique une lettre de Benoît XVI adressée aux clercs et fidèles de l'Église Catholique de Chine, lettre datée du jour de la Pentecôte (27 mai 2007). Ce long document, mûrement pesé et soigneusement rédigé, déclarait notamment :

La solution des problèmes existants ne peut être recherchée à travers un conflit permanent avec les Autorités civiles légitimes. [...] Les Autorités civiles sont bien conscientes que l'Église, dans son enseignement, invite les fidèles à être de bons citoyens, des collaborateurs respectueux et actifs en faveur du bien commun de leur Pays, mais il est également clair qu'elle demande à l'État de garantir à ces mêmes citoyens catholiques le plein exercice de leur foi, dans le respect d'une authentique liberté religieuse... Dans le même temps, une complaisance envers ces mêmes Autorités n'est cependant pas acceptable quand ces dernières interfèrent de manière indue dans des matières qui concernent la foi et la discipline de l'Église. [...] L'Église] demande à l'État de garantir à ces mêmes citoyens catholiques le plein exercice de leur foi, dans le respect d'une authentique liberté religieuse.⁴²

Avec des accents quelque peu iréniques, Federico Lombardi écrit que « lorsque François parle avec conviction de la nécessité de construire la paix entre les peuples, les Chinois ressentent l'écho d'un idéal d'harmonie qui leur est familier et, puisqu'il ne peut se prévaloir d'aucun pouvoir militaire ou économique, ils ont aucune raison de douter de sa sincérité ».⁴³ Bergoglio propose une « culture de la rencontre » à expérimenter et à vivre : il y a de fait une dimension théologique du dialogue avec Pékin différente de celle posée par Benoît. Selon Lombardi, les messages du pape Bergoglio sur la miséricorde et la réconciliation, culminant avec l'Année Jubilaire sont pertinents pour la communauté catholique chinoise, laquelle a vécu et continue

42 Benoît XVI, *Lettre aux Évêques*.

43 Cf. Lombardi, « Verso una Chiesa ».

de vivre les divisions et les tensions résultant des persécutions passées puis des pressions toujours subies et y a apporté des réponses différentes, tant sur un plan individuel que collectif. Le dialogue entre le Vatican et les autorités chinoises, rappelle l'article de *La Civiltà Cattolica*, vise à « garantir à la communauté catholique en Chine les conditions essentielles pour qu'elle puisse être elle-même, vivre et faire son service de la meilleure façon possible, c'est-à-dire être à la fois pleinement chinoise et pleinement catholique, inséré dans son peuple et partageant la communauté universelle de l'Église ».

Bien plus fortement que ses prédécesseurs, mais sans rupture avec eux, François superpose à cette première tâche une seconde : engager une coopération entre le Vatican et la Chine sur un certain nombre de dossiers globaux - dérèglement climatique, réfugiés, Afrique et lutte contre la pauvreté ; il s'agit « d'engager la Chine » sur les sujets de développement intégral chers à François. En d'autres termes, François prend beaucoup plus directement en compte le rôle stratégique de la Chine sur les dossiers globaux. Il a parlé d'« un seul plan pour un seul monde »,⁴⁴ et cet accord hypothétique de la communauté internationale quant au cadre à mettre en place afin d'assurer le futur de l'humanité ne saurait être même envisagé sans la participation active de la Chine.

Le dialogue voulu par Benoît XVI n'avait pas vraiment progressé. Une grande part de responsabilité pouvait être attribuée à des responsables ecclésiaux très méfiants envers tout rapprochement envers Pékin (et parfois peu enclins à reconnaître même la légitimité du régime) ; leur voix principale reste celle du Cardinal Joseph Zen, ancien évêque de Hong Kong. Le désaccord stratégique entre ce dernier et Mgr Jin Luxian (l'un et l'autre shanghaiens) était total (je puis en porter témoignage personnel). Une partie de ces responsables s'identifie désormais à l'opposition à François. La fermeté de la volonté ce dernier (exprimée tant envers la Sécrétairerie d'État que Propaganda Fidei) quant à la mise ne œuvre de tous les moyens possibles pour aboutir à un rapprochement avec Pékin s'est exprimée notamment par la mise à l'écart progressive de Mgr Savio Hon Tai-Fai, secrétaire de la Propaganda Fidei, proche de Mgr Zen et en charge à la Congrégation des questions chinoises ; elle s'est finalement traduite en octobre 2017 par sa nomination comme nonce à Athènes, son premier poste diplomatique.⁴⁵

Tant ses déclarations publiques que des témoignages privés attestent de la volonté constante et très ferme de François d'avancer autant que possible sur le dossier chinois. Il semble bien avoir essayé de rencontrer le président Xi Jinping, notamment lorsque leurs

⁴⁴ François, *Lettre Encyclique Laudato si'*, n° 164.

⁴⁵ La Croix, « Mgr Savio Hon Tai-fai ».

déplacements à New York ont quasiment coïncidé en septembre 2015, et c'est la partie chinoise qui s'est alors dérobée, craignant surtout sur que la rencontre ne fasse de l'ombre aux messages délivrés par Xi lors de ses déplacements internationaux.⁴⁶ D'autres tentatives se sont produites par la suite, infructueuses chaque fois.⁴⁷

Il reste pourtant des points obscurs quant aux positions vaticanes. Des informations suggèrent parfois qu'à l'accord sur les ordinations épiscopales pourrait succéder un changement de reconnaissance diplomatique pourrait avoir lieu (ces rumeurs ont beaucoup diminué au cours des trois ou quatre dernières années). Mais les résistances du corps diplomatique romain, qui se souvient que, jusqu'à présent, le Vatican n'a jamais procédé à une rupture diplomatique de sa propre initiative, sont fortes. En même temps, le statut du représentant du Saint-Siège à Taipei est depuis longtemps du niveau d'un simple chargé d'affaires. La reconnaissance officielle du Taïwan par le Vatican restera en place, a déclaré l'archevêque Paul Gallagher, secrétaire aux relations avec les États du Vatican, lors d'une réception organisée par Matthew Lee Shih-ming, ambassadeur de Taiwan auprès du Saint-Siège.⁴⁸ Jusqu'à 2024, Taiwan disposait encore d'une voix influente au Vatican en Chen Chien-jen, vice-président puis premier ministre, catholique convaincu et autorité scientifique et morale incontestée.⁴⁹ Le gouvernement taiwanais est moins bien équipé à cet égard qu'il ne l'était sous la présidence de Tsai Ing-wen.

4.2 L'accord sur la nomination des évêques chinois

Le pontificat de Jean-Paul II avait été rythmé plusieurs tentatives de dialogue, toutes inabouties. La date du 1^{er} octobre 2000 reste emblématique : ce jour-là, cent vingt chrétiens (quatre-vingt-sept Chinois et trente-trois étrangers) martyrisés en Chine entre 1648 et 1930 furent canonisés à Rome. Apparemment, les autorités vaticanes en charge de l'organisation de la cérémonie ignoraient que le premier octobre est jour de la fête nationale chinoise... C'était pour eux la fête de Sainte Thérèse de Lisieux, patronne des Missions. Les autorités pékinoises estimèrent que la sélection de la date en question dévoilait purement et simplement les intentions réelles des promoteurs de cette canonisation. Le 5 octobre à Pékin, une vingtaine d'universitaires chinois en provenance des principales institutions académiques organisèrent un symposium consacré à la dénonciation

46 Perlez, « Not Wanting to Compete ».

47 Pullela, « Vatican ».

48 Cf. Chung, « Vatican ».

49 Ucanews, « Can Taiwan's New Catholic ».

des crimes commis par les missionnaires étrangers canonisés et de ceux qui les avaient suivis. Le lendemain de la canonisation, Jean-Paul II avait pourtant pris soin de déclarer que l’Église Catholique, en canonisant ces martyrs, « ne légitimait en rien les actions des gouvernements (étrangers) de (ces) temps, qui pesaient lourdement sur l’histoire du peuple chinois ». Une déclaration qui manifestement ne suffisait pas à apaiser la tension.⁵⁰ L’effet le plus direct de cette incompréhension avait été l’impossibilité de tout accord sur la question des ordinations épiscopales, et c’est cet aspect des choses sur lequel Benoît XVI eut à cœur de faire porter ses premiers efforts.

Durant l’année 2007, cinq nouveaux évêques furent donc consacrés, tous avec la double approbation du gouvernement et du Vatican, la plus importante de ces consécrations étant celle de Joseph Li Shan à Pékin, le 21 septembre. A la mi-novembre 2007, une délégation conduite par le sous-secrétaire de la Secrétairerie d’État pour les Relations avec les États, Mgr Pietro Parolin, se rendait en Chine ès qualité, et un accord était alors en vue. Néanmoins, la nomination en mai 2011 de Mgr Fernando Filoni, comme nouveau responsable de la Congrégation pour l’Évangélisation des peuples, et comme secrétaire de cette Congrégation du père Savio Hon Tai-Fai, un salésien chinois, marquait une inflexion vers une plus grande fermeté romaine.⁵¹ Le 10 juillet 2012, Benoît XVI excommuniait publiquement le père Yue Fusheng, ordonné évêque à Harbin – une ordination décidée par l’Église officielle de Chine sans l’accord du pape.⁵² « L’affaire Ma Daqin » (voir note 22) intervenait à peu près en même temps. La situation était donc à nouveau bloquée.

Une fois élu, François demandait donc à son nouveau Secrétaire d’État, Mgr Pietro Parolin, de reprendre le dossier. Une consultation informelle sur la question des ordinations épiscopales se mettait alors en place. Ce fut finalement le 22 septembre 2018 que le Vatican annonçait avoir signé un « Accord provisoire » avec le gouvernement chinois. Il portait sur un mécanisme de désignation concertée des futurs évêques, mécanisme dont la teneur exacte n’était pas révélée. Il était accompagné par une décision du Pape François de réadmettre dans la pleine communion ecclésiale les évêques ordonnés sans mandat pontifical. Le 21 octobre 2020 le Vatican annonçait que l’accord

50 Sources et rappels des faits in Charbonnier, *Les 120 martyrs*, 7-8; Vermander, « Compte-rendu ».

51 Les inflexions qui se produisirent vers 2010-11 peuvent avoir été aussi le résultat de l’activité de la Commission vaticane pour les relations avec la Chine, composée surtout de clercs influents possédant une expertise sur les affaires chinoises, plusieurs de ses membres se révélant être méfiants devant les évolutions en cours. François procéda à la dissolution de ladite Commission. Sur son activité vers 2011, voir Cervellera, « Vatican Commission ».

52 Cf. Didier, « La nouvelle stratégie ».

avait été renouvelé pour deux années supplémentaires « sans aucun changement ni ajout ». Le cardinal Parolin rappelait à cette occasion que l'accord concerne en priorité « la situation de l'Église, (et) un point spécifique qui est la nomination des évêques ». « L'objectif est l'unité de l'Église », soulignait-il.⁵³ Depuis, cet accord a été renouvelé en l'état tous les deux ans, la dernière fois en septembre 2024 – pour quatre ans cette fois-ci,⁵⁴ signe d'une confiance grandissante entre les deux parties.

Le fait que l'accord ne spécifie pas le mécanisme exact de désignation des évêques a fait couler beaucoup d'encre, alors que la question reste secondaire : que les noms des épiscopables soient d'abord proposés par le Vatican ou par le gouvernement importe peu, puisque, d'une part, l'une et l'autre partie garde un pouvoir de veto, et que, d'autre part, les candidats sérieux pour chaque siège sont, dans la pratique, très peu nombreux.⁵⁵

Un autre débat a porté sur le fait suivant : si le Vatican accepté la réintégration des huit évêques officiels non canoniquement reconnus jusqu'alors, rien n'a été dit publiquement sur le sort de la vingtaine d'évêques non reconnus par le gouvernement. La question reste environnée d'une certaine opacité, compliquée encore par une politique de sinisation des religions qui ne vise pas spécifiquement l'Église catholique mais s'étend à toutes les expressions religieuses. Néanmoins, la normalisation est en cours, et se produit au cas par cas. Le dernier à être signalé l'est fin août 2024: Mgr Shi Hongzhen, 94 ans, évêque « clandestin », est alors officiellement installé comme évêque de Tianjin, reconnu comme tel par les autorités chinoises. La cérémonie s'est déroulée dans un hôtel, ce que Mgr Shi aurait demandé afin de souligner son caractère civil, puisqu'il était déjà évêque de Tianjin en vertu du droit canonique. Le contenu du serment prêté par l'évêque comprendrait notamment le respect de la loi, le patriottisme, et la sinisation, mais non pas le principe d'indépendance de l'Église chinoise de toute organisation étrangère.⁵⁶

Le 26 septembre 2018 (quatre jours après l'annonce de l'Accord donc) paraissait un « Message du pape François aux catholiques chinois et à l'Église universelle ». Il est bon d'insister ici sur certains de ses points :

⁵³ Présentation synthétique des relations récentes Vatican-RPC jusqu'à environ 2020 in Giunipero, « *La politica religiosa* ».

⁵⁴ Cf. Vatican News, 22 octobre 2024, « *Holy See* ».

⁵⁵ Le fait est reconnu, plus ou moins ouvertement par toutes les parties concernées (source : conversations particulières). Il est du reste une évidence : il faut à chaque fois identifier des prêtres bien formés, acceptables par les deux parties, pourvus d'un fort sens politique, et qui, pour le moins, ne feront pas l'objet d'un fort rejet ni par les clercs ni par les fidèles du diocèse.

⁵⁶ Feith, Friemann, Wenzel-Teuber, « *News Update* », 13.

- *Réconciliation* : « J'ai décidé d'accorder la réconciliation aux sept évêques 'officiels' restant, ordonnés sans mandat pontifical et, ayant supprimé toute sanction canonique relative à leurs cas, de les réadmettre dans la pleine communion ecclésiale. En même temps, je leur demande d'exprimer, par des gestes concrets et visibles, l'unité retrouvée avec le Siège apostolique et avec les Églises répandues dans le monde, et de s'y maintenir fidèles malgré les difficultés ».⁵⁷
- *Pragmatisme et refus de la surpolitisation* : « Un Accord n'est rien d'autre qu'un instrument et ne pourra à lui seul résoudre tous les problèmes existants ».⁵⁸
- *Encouragement à ne pas se laisser enfermer dans un ghetto* : « Sur le plan civil et politique, que les catholiques chinois soient de bons citoyens, aiment pleinement leur patrie et servent leur pays avec engagement et honnêteté, selon leurs propres capacités. Sur le plan éthique, qu'ils soient conscients que beaucoup de concitoyens s'attendent de leur part à une mesure plus haute dans le service du bien commun et du développement harmonieux de la société tout entière. En particulier, que les catholiques sachent offrir cette contribution prophétique et constructive qu'ils tirent de leur foi dans le Règne de Dieu. Cela peut leur demander aussi l'effort de dire une parole critique, non par opposition stérile mais dans le but d'édifier une société plus juste, plus humaine et plus respectueuse de la dignité de toute personne ».⁵⁹
- *Encouragement spécifique aux jeunes catholiques chinois* : « Laissez-vous surprendre par la force rénovatrice de la grâce, même quand il peut vous sembler que le Seigneur demande un engagement supérieur à vos forces. N'ayez pas peur d'écouter sa voix qui vous demande fraternité, rencontre, capacité de dialogue et de pardon, et esprit de service, malgré tant d'expériences douloureuses du passé récent et les blessures encore ouvertes. Ouvrez grand le cœur et l'esprit pour discerner le dessein miséricordieux de Dieu, qui demande de dépasser les préjugés personnels et les oppositions entre les groupes et les communautés, pour ouvrir un chemin courageux et fraternel à la lumière d'une authentique culture de la rencontre ».⁶⁰

Rien dans cette lettre n'indique que François entretienne « une illusion » quant à la nature du régime. Mais il reconnaît bien l'État

57 « Message du Pape François », n° 3.

58 « Message du Pape François », n° 5.

59 « Message du Pape François », n° 6.

60 « Message du Pape François », n° 9.

chinois comme État souverain, sujet de droit incontesté, tant aux yeux de la communauté internationale que de ses citoyens. Ce point devrait aller de soi, et reste indépendant du jugement moral et politique qu'on peut porter sur les mécanismes par lesquels cet État exerce sa souveraineté, et notamment sur sa constitution en État-Parti. C'est avec cet État, comme avec tout État, que l'Église est amenée à dialoguer, tant pour les questions concernant le statut de ses fidèles et de ses institutions que pour celles concernant le futur de la communauté internationale. C'est aussi à l'intérieur de cet État que les chrétiens vivent leur foi et exercent leur capacité de discernement individuel et communautaire.

Le même esprit se retrouve dans les « Orientations pastorales à propos de l'enregistrement civil du clergé en Chine », rendues publiques par le Bureau de presse du Vatican le 28 juin 2019, et mises à jour le 8 juillet 2019.⁶¹ Elles portent d'abord sur la situation des prêtres et évêques jusque-là clandestins qui décident de s'enregistrer civillement pour faciliter la réunification de l'Église de Chine mais se heurtent à des exigences ambiguës ou inacceptables. Dans ce cas-là, le signataire

précisera par écrit au moment de la signature qu'il le sait sans abandonner la fidélité due aux principes de la doctrine catholique. S'il n'est pas possible de mettre cette précision par écrit, le requérant le fera alors sous la seule forme verbale et si possible en présence d'un témoin. Dans tous les cas, il est opportun que le requérant certifie ensuite à son Ordinaire de l'intention avec laquelle il a effectué l'enregistrement. Ceci doit en effet toujours être considéré comme ayant comme finalité unique celle de favoriser le bien de la communauté diocésaine et sa croissance dans un esprit d'unité, ainsi qu'une évangélisation adaptée aux nouveaux besoins de la société chinoise et la gestion responsable des biens de l'Église. Dans le même temps, le Saint-Siège comprend et respecte le choix de ceux qui, en conscience, décident ne pas pouvoir s'enregistrer dans les conditions présentes.

Priorité donnée au bien des communautés (les pasteurs sont là pour les protéger et les aider à croître dans la foi); discernement réalisé dans le respect des personnes et de la diversité des situations. Nous sommes là dans une tradition ecclésiologique et morale susceptible, pourrait-on croire, de faire l'unanimité.

Depuis la signature de l'accord en 2018, 10 évêques au total ont été ordonnés dans ce cadre. Une trentaine d'évêchés en Chine

⁶¹ Cf. Fides, « Orientations pastorales ».

continentale sont encore formellement vacants.⁶² Au moment de la rédaction de cet article, la dernière ordination en date était celle de Matthew Zhen Xuebin, consacré évêque coadjuteur de Pékin en octobre 2024.⁶³

4.3 Les autres signes d'ouverture

Le voyage de François en République de Mongolie en septembre 2023 a été marqué par un geste symbolique : à la fin de la messe célébrée dans la capitale du pays, le pape a fait venir auprès de lui l'évêque de Hong Kong ainsi que l'évêque émérite, le cardinal John Tong-Hon. Il a alors déclaré :

Ces deux frères évêques, l'émérite de Hong Kong et l'actuel évêque de Hong Kong : je voudrais profiter de leur présence pour saluer chaleureusement le noble peuple chinois. À tout le peuple, je souhaite le meilleur, et toujours aller de l'avant, toujours progresser. Et je demande aux catholiques chinois d'être de bons chrétiens et de bons citoyens. Je vous le souhaite à tous.⁶⁴

Moins d'un mois près, la création cardinalice de l'évêque de Hong Kong, Mgr Stephen Chow Sau-yan, un jésuite, soulignait le rôle du nouveau cardinal comme médiateur entre Rome et l'épiscopat chinois, même si les négociations avec l'État chinois proprement dites restent l'apanage de la Secrétairerie d'État. Ce rôle avait commencé à prendre forme publique avec la visite de Mgr Chow à l'évêque de Pékin en avril 2023.

Le voyage de François en Asie du Sud-Est, en septembre 2024, a constitué un autre signe fort de l'attention soutenue du Pape envers la Chine, qu'il situe avec précision dans son environnement régional. Lors de la conférence de presse dans l'avion de retour, il lui fut demandé et s'il était satisfait des résultats obtenus jusqu'à présent par l'accord Sino-Vatican sur les nominations épiscopales. Le pape a répondu : « Je suis satisfait du dialogue avec la Chine, le résultat est bon, le travail se fait aussi avec bonne volonté en ce qui concerne la nomination des évêques. J'ai demandé à la Secrétairerie d'État comment les choses se passaient : Je suis satisfait ». Il a poursuivi : « Je

62 Le terme 'formellement' s'explique par le fait que la carte officielle des diocèses ne reflète plus exactement la réalité ecclésiale et démographique chinoise, un fait qui explique pour grande part les différences de décomptage entre le Vatican et les autorités chinoises. En même temps, dans la situation présente, la refonte de cette carte n'est pas vue comme une priorité : elle pourrait être source d'embarras et tensions.

63 Feith, Friemann, Wenzel-Teuber, « News Update », 18.

64 Cath. ch., « Mongolie ».

voudrais visiter la Chine parce que c'est un grand pays, j'admire la Chine, je respecte la Chine. C'est un pays doté d'une culture millénaire, d'une capacité de dialogue et de compréhension mutuelle qui transcende les différents systèmes de gouvernement qu'il a connus. Je crois que la Chine est une promesse et une espérance pour l'Église ».⁶⁵

Enfin, en mai 2024, François accordait une interview au responsable du bureau de presse de la province jésuite de Chine, le père Pedro Chia. Le pape François y déclarait qu'il aimeraient visiter le sanctuaire marial du mont Sheshan, près de Shanghai. « Je voudrais rencontrer les évêques locaux et le peuple de Dieu qui est si fidèle. Ils ont traversé beaucoup de choses et sont restés fidèles. » Interrogé sur le message qu'il souhaitait adresser aux jeunes catholiques chinois d'aujourd'hui, il répondait : « L'espoir »: mais il ajoutait : « Il me semble tautologique de donner un message d'espoir à un peuple qui est maître de l'espoir et de la patience dans l'attente ».⁶⁶

5 Conclusion : Perspectives

J'ai déjà souligné le fait que, de Benoît XVI à François, existe une continuité certaine : la *Lettre de Benoît XVI* appelait explicitement à « la reprise d'un dialogue entre le Saint-Siège et les autorités chinoises, reconnaissant que dans la vie de l'Église, il ne devrait pas être considéré comme normal de se trouver 'dans la clandestinité' ».

Nombre d'évêques et prêtres chinois ont toujours encouragé François à pratiquer un « réalisme sain »,⁶⁷ ce qui a bien constitué sa ligne constante. Les adversaires de François n'en ont pas moins des relais en Chine même, et une frange des catholiques chinois est poussée à voir les ouvertures de François comme une « trahison » des combats passés. Ces lignes de fracture sont sourdes. Il ne faut pas sous-estimer pourtant le travail de sape accompli par certains membres de l'Église, appuyés par des « faucons » américains et divers groupes d'intérêt à l'intérieur de l'Église.⁶⁸

Procéder à une appréciation juste et distanciée de la situation présente exige de rappeler quelques faits d'évidence. En premier lieu, aussi restrictif que soit le cadre légal dans lequel évoluent les religions, aussi idéologiquement chargé soit-il, il n'exige certainement pas l'apostasie, et l'article 36 de la Constitution chinoise continue de garantir formellement la liberté religieuse ; on ne saurait identifier la

⁶⁵ Feith, Friemann, Wenzel-Teuber, « News Update », 17.

⁶⁶ Feith, Friemann, Wenzel-Teuber, « News Update », 16.

⁶⁷ Spadaro, Shih, « The Church ».

⁶⁸ Observations de terrain. Un exemple, parmi d'autres, du discours conservateur américain sur l'Église chinoise et la position du Vatican est fourni par Chalk, « Aiding ».

période présente à celle de la Révolution culturelle, même si « l'indulgence » que semblent manifester certains discours officiels récents vis-à-vis de cette période est préoccupante. Par ailleurs, le désir de faire des religions des contributeurs docile de la 'religion civile' que tente vaille que vaille d'édifier le Parti s'étend à toutes les religions et même à toutes les expressions de la société civile. Comparée à la pression exercée sur les instances dirigeantes du Protestantisme chinois, on peut même estimer que l'Église catholique est - pour l'instant - relativement ménagée, suite sans doute à l'Accord conclu pour la première fois en septembre 2018.

Aujourd'hui, l'immense majorité des catholiques chinois sont nés sous le régime actuel, et ont 'apprivoisé' sa rhétorique, savent l'entendre avec une distance critique, comme nombre de leurs concitoyens. Qu'ils se soient convertis ou qu'ils aient persévéré dans leur foi, ils font la part des choses, ils 'font avec' le système ; en bref, ils savent conduire un discernement de tous les jours, que nul n'est habilité à mener à leur place. Le sentiment patriotique est aussi fort chez les catholiques chinois que chez leurs concitoyens, et ce sentiment exige de leur part d'adopter une attitude responsable et prudente plutôt que de recourir trop vite à l'intransigeance, une attitude dans laquelle ils seraient aisément piégés, mis au ban de la nation.

La situation présente est tout sauf simple. La politique de sinisation (laquelle reprend les tentatives qui l'ont précédé dans l'histoire pour aligner tous les corps religieux sur les directives du Parti) est un premier facteur qui complique et l'application de l'Accord, et le sens qu'on lui donne. La seconde difficulté tient à des mesures dites 'administratives', là encore appliquées à toutes les expressions religieuses, mesures de plus en plus contraignantes. La troisième dimension compliquant et l'application et l'interprétation de l'Accord est le fort mouvement anti-François qui traverse, comme en d'autres pays, l'Église de Chine, mouvement nourri et encouragé et l'extérieur : l'Église de Chine a gagné en diversité, mais de ce fait elle a aussi beaucoup perdu en unité. Il faut aussi noter que la discréption du pape face à la situation à Hong Kong lui a valu de vives critiques.⁶⁹

Peut-être l'Accord pourra-t-il permettre à l'Église de reconstruire son unité interne. Mais on ne saurait exclure l'hypothèse d'un hiatus grandissant entre les progrès enregistrés sur le plan diplomatique et la pression idéologique exercée sur les organisations religieuses, laquelle, portée à un certain niveau, provoquerait immanquablement de nouveaux conflits, à l'interne et à l'externe. En même temps, sans la signature de l'Accord des pressions se seraient produites pour remplir les sièges épiscopaux vacants, pressions qu'on peut imaginer si fortes que l'Église chinoise en aurait encore été davantage fracturée.

⁶⁹ Cf. O'Connell, « Pope Francis ».

Vu de l'extérieur, on aime à contraster ceux qui sont supposés 'trahir', avec les 'purs', qui refusent et refuseront toujours tout 'compromis' ; les motivations de ceux qui s'engagent dans le dialogue avec les autorités sont systématiquement soupçonnées ; on pressent même dans certains écrits une sorte de fascination du 'martyre' qui semble souvent moins lié à la douceur et à l'amour qu'à l'exécration de l'adversaire. Déjà, dans les mouvances montanistes comme donatistes, le thème du 'martyre' semblait évoquer celui de la 'guerre sainte', tant la fascination de la violence peut pervertir les causes les plus vénérables.⁷⁰

En finale, deux autres points méritent d'être notés : (a) Même s'il se déroule sous contrôle politique étroit, le processus de désignation des évêques chinois inclut aujourd'hui les représentants des prêtres, religieuses et fidèles des diocèses, ce avec l'approbation du Saint-Siège ; poursuivie pendant un certain temps, l'expérience pourrait avoir des répercussions en d'autres contextes ecclésiaux. (b) Dans son « Message », François a pris soin de ne pas rester au niveau purement ecclésial : il insiste sur l'importance d'insérer la Chine dans les questions de gouvernance mondiale, et il demande à l'Église universelle de savoir apprécier et recueillir le meilleur du trésor spirituel du catholicisme chinois. Deux points qui peuvent contribuer à vivifier l'élan intérieur des communautés chrétiennes chinoises, et cela au-delà des péripéties politiques.

Références

- Asianews. « "Art Diplomacy" : Two Exhibits at the Vatican Museums and Beijing's Imperial Palace ». *Asianews*, 21 November 2017.
<https://www.asianews.it/news-en/'Art-Diplomacy':-two-exhibits-at-the-Vatican-Museums-and-Beijing's-Imperial-Palace-42379.html>
- Benoît XVI. *Lettre aux Évêques, aux prêtres, aux personnes consacrées et aux fidèles laïcs de l'Église catholique en République Populaire de Chine*.
https://www.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/letters/2007/documents/hf_ben-xvi_let_20070527_china.html
- Cabestan, J.-P. *Le système politique chinois. Un nouvel équilibre autoritaire*. Paris : Presses de Sciences-Po, 2014.
- Cat.ch. « Mongolie : le Pape encourage les catholiques chinois ». *Cat.ch*, 3 septembre 2023.
<https://tinyurl.com/3enmfzby>
- Chalk, C. « Aiding and Abetting the Persecution of Chinese Catholics ». *The American conservative*, 4 April 2019.
<https://www.theamericanconservative.com/priest-vatican-is-helping-destroy-catholic-church-in-china/>
- China Law Translate. « Religious Affairs Regulations 2017 ».
<https://www.chinalawtranslate.com/en/religious-affairs-regulations-2017/>

⁷⁰ Cf. Vermander, « Polemiche sulla Chiesa ».

- Chambon, M.; Spadaro, A. « Urban Catholicism in China ». *La Civiltà Cattolica*, 7 January 2009.
<https://www.laciviltacattolica.com/urban-catholicism-in-china/>
- Charbonnier, J. *Les 120 martyrs de Chine canonisés le 1er Octobre 2000*. Paris : Églises d'Asie, Archives des Missions Étrangères de Paris, 2000. Études et Documents 12.
- Chow, E.K. « China's Thriving Underground Churches In Danger ». *The Diplomat*, 28 September 2017.
<https://thediplomat.com/2017/09/chinas-thriving-underground-churches-in-danger/>
- Chu, C.Y.-Y. (dir.). *Catholicism in China, 1900-Present. The Development of the Chinese Church*. New York : Palgrave MacMillan, 2014.
- Chu, C.Y.-Y.; Mariani, P.P. (eds). *People, Communities, and the Catholic Church in China*. New York : Palgrave MacMillan, 2020.
- Chung, L.C. « Vatican Insists It Will Continue To Recognise Taiwan Despite Reports of Thaw in Relations With Beijing ». *South China Morning Post*, 6 October 2017.
<https://www.scmp.com/news/china/diplomacy-defence/article/2114277/vatican-insists-it-will-continue-recognise-taiwan>
- Cervellera, B. « Vatican Commission on Church in China Meets. Expectations and Realism ». *Asianews*, 4 November 2011.
<https://www.asianews.it/news-en/Vatican-Commission-on-Church-in-China-meets---Expectations-and-realism-21266.html>
- Clark, A.E. *China Saints. Catholic Martyrdom during the Qing (1644-1911)*. Bethlehem : Lehigh University Press, 2011.
- Clark, A.E. *Heaven in Conflict. Franciscans and the Boxer Uprising in Shanxi*. Seattle ; London : University of Washington Press, 2015.
- Didier, I. « La nouvelle stratégie de Benoît XVI pour la Chine ». *La Croix*, 10 juillet 2012.
https://www.la-croix.com/Religion/Actualite/La-nouvelle-strategie-de-Benoit-XVI-pour-la-Chine-_NG_-2012-07-10-829450
- Eber, I. « The Interminable Term Question ». Eber, I.; Wan, S.-K.; Walf, K. (dir.), *Bible in modern China. The Literary and Intellectual Impact*. Sankt Augustin : Monumenta Serica Institute, 1999, 135-61. Monumenta Serica Monograph Series 43.
- Églises d'Asie. « Dans quatre provinces, les autorités tentent d'interdire l'éducation religieuse des enfants ». 4 septembre 2017.
<https://tinyurl.com/mry62jvp>
- Feith, K.; Friemann, I.; Wenzel-Teuber, K. « News Update on Religion and Church in China June 21-October 27, 2024 ». *Religions & Christianity in Today's China*, 4, 2024.
<https://tinyurl.com/5n7etrxp>
- Fides. « Orientations pastorales du Saint-Siège à propos de l'enregistrement civil du clergé en Chine ». *Fides*, 28 juin 2019.
http://www.fides.org/fr/news/66278-VATICAN_Orientations_pastorales_du_Saint_Siege_a_propos_de_l_enregistrement_civil_du_clerge_en_Chine
- François. *Lettre Encyclique Laudato si'*.
https://www.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_encyclica-laudato-si.html
- François. « Message du Pape François aux catholiques chinois et à l'Église universelle ». 26 septembre 2018.
<https://tinyurl.com/yx2ypss>
- Giunipero, E. *Chiesa cattolica e Cina comunista. Dalla rivoluzione del 1949 al Concilio Vaticano II*. Brescia : Morcelliana, 2007.
- Giunipero, E. « La politica religiosa della RPC e le relazioni con la Santa Sede ». Andornino, G.B. (dir.), *Cina. Prospettive di un paese in trasformazione*. Bologna : il Mulino, 2021, 247-56.
- Global Times. « Five Main Religions in China Agree to Sinicize ». *Global Times*, 7 September 2017.

- Goossaert, V. « Republican Church Engineering : The National Religious Associations in 1912 China ». Yang, M.M.-H. (ed.), *Chinese Religiosities : Afflictions of Modernity and State Formation*. Berkeley : University of California Press, 2008, 209-32.
- Goossaert, V.; Palmer, D.A. *La question religieuse en Chine*. Paris : CNRS Éditions, 2012.
- Harrison H. *The Missionary's Curse, and Other Tales From a Chinese Catholic Village*. Berkeley : University of California Press, 2013.
- Huang, J. « Being Christians in Urbanizing China. The Epistemological Tensions of the Rural Churches in the City ». *Current Anthropology*, 55, S10, 2014, S238-S247.
- Jin, L. « 400 Years of Catholicism in Shanghai. A Pastoral Letter Issued at Christmas 2007 ». *Tripod*, 28(149), 2008, 5-19.
- Johnson, I. « How the Top-Heavy Catholic Church Is Losing the Ground Game in China ». *America Magazine*, 18 September 2017.
<https://www.americamagazine.org/faith/2017/09/18/how-top-heavy-catholic-church-losing-ground-game-china>
- Johnson, I. « China's New Civil Religion ». *New York Times*, 21 December 2019.
<https://www.nytimes.com/2019/12/21/opinion/sunday/chinas-religion-xi.html>
- Kim, S. *Strange Names of God. The Missionary Translation of the Divine Name and the Chinese Responses to Matteo Ricci's "Shangti" in Late Ming China, 1583-1644*. New York : Peter Lang, 2004. Studies in Biblical Literature 70.
- La Croix. « Mgr Savio Hon Tai-fai nommé nonce en Grèce ». *La Croix*, 3 octobre 2017.
<https://www.la-croix.com/Journal/essentiels-Religion-2017-10-03-1100881435>
- Laliberté, A. « Religion, Resistance, and Contentious Politics in China ». *Review of Religion and Chinese Society*, 4(2), 2017, 151-66.
<https://doi.org/10.1163/22143955-00402001>
- Lam, A.S.-K. « The Decline of China's Catholic Population and Its Impact on the Church ». *Asianews*, 23 August 2016.
<http://www.asianews.it/news-en/The-decline-of-China's-Catholic-population-and-its-impact-on-the-Church-38373.html>
- Li, T. « Chinese Renaissance : The Role of Early Jesuits in China ». Uhalley, S.Jr.; Wu, X. (eds), *China and Christianity : Burdened Past, Hopeful Future*. Armonk (NY); London : Sharpe, 2001, 117-26.
- Lombardi, F. « Verso una Chiesa pienamente cinese e pienamente cattolica. La via tracciata da Benedetto XVI e Francesco ». *La Civiltà Cattolica*, 4017, 2017, 209-20.
<https://www.laciviltacattolica.it/articolo/verso-una-chiesa-pienamente-cinese-e-pienamente-cattolica/>
- Madsen, R. *China's Catholics, Tragedy and Hope in an Emerging Civil Society*. Berkeley : University of California Press, 1998, 54-6.
- Madsen, R. « Beyond Orthodoxy : Catholicism as Chinese Folk Religion ». Uhalley, S. Jr.; Wu, X. (eds), *China and Christianity : Burdened Past, Hopeful Future*. Armonk (NY) : London : Sharpe, 2001, 233-49.
- Madsen, R. (ed.). *The Sinicization of Chinese Religions : From Above and Below*. Leiden : Brill, 2021. Religion in Chinese Societies Series 18.
- Mariani P. *Church Militant. Bishop Kung and Catholic Resistance in Communist Shanghai*. Cambridge (Mass.) : Harvard University Press, 2011.
- Nichols, J.A. « Dual Lenses : Using Theology and International Human Rights to Assess China's 2005 Regulations on Religion ». *Pepperdine Law Review*, 34, 2006, 105-22.
http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=762525
- O'Connell, G. « Pope Francis Spoke Out Against Oppression in Myanmar. Why Is He Silent on China and Hong Kong ? ». *America*, 23 March 2021.
<https://www.americamagazine.org/politics-society/2021/03/23/pope-francis-oppression-myanmar-china-hong-kong-240302>

- Perlez, J. « Not Wanting to Compete With Pope Francis, Xi Jinping Lingers in Seattle ». *The New York Times*, 24 September 2015.
<https://www.nytimes.com/interactive/projects/cp/reporters-notebook/xi-jinping-visit/china-pope-francis>
- Pew Research Center 2023, « Measuring Religion in China ». 30 August 2023.
<https://www.pewresearch.org/religion/2023/08/30/measuring-religion-in-china/>
- Pinot, V. *La Chine et la formation de l'esprit philosophique en France : 1640-1740*. Genève : Slatkine reprints, 1971. Fac-similé de l'édition de Paris, 1932.
- Pullela, Ph. « Vatican Sought Xi-Pope Meeting in Kazakhstan, China Declined-Source ». *Reuters*, 16 September 2022.
<https://www.reuters.com/world/vatican-sought-xi-pope-meeting-kazakhstan-china-declined-source-2022-09-15/>
- Spadaro, A.; Shih, J. « The Church and the Chinese Government : An Interview With Fr. Joseph Shih ». *La Civiltà Cattolica*, 5 October 2017.
<https://www.laciviltacattolica.com/the-church-and-the-chinese-government-an-interview-with-fr-joseph-shih/>
- Ucanews. « Holy See Accused of Too Much Diplomacy, Not Enough Faith ». *Ucanews*, 21 November 2017.
<https://www.ucanews.com/news/holy-see-accused-of-too-much-diplomacy-not-enough-faith/80792>
- Ucanews. « Can Taiwan's New Catholic PM Change Its Future Course ? ». *Ucanews*, 23 February 2023.
<https://www.ucanews.com/news/can-taiwans-new-catholic-pm-change-its-future-course/100458>
- United Nations. *World Urbanization Prospects*. ST/ESA/SER.A/366. New York : Department of Economic and Social Affairs, 2014.
- Vatican News. « Holy See and China Extend Provisional Agreement on Appointment of Bishops ». *Vatican News*, 22 October 2024.
<https://www.vaticannews.va/en/vatican-city/news/2024-10/holy-see-china-provisional-agreement-appointment-bishops-extend.html>
- Vermander, B. « Le rêve chinois de religion civile ». *Esprit*, 451, 2019, 171-82.
- Vermander, B. « Sinicizing Religions, Sinicizing Religious Studies ». *Religions*, 10, 2019, 137.
<https://www.mdpi.com/2077-1444/10/2/137>
- Vermander, B. « Compte-rendu de “ Jean Charbonnier : les 120 martyrs de Chine canonisés le 1er octobre 2000 ” ». *Perspectives chinoises*, 62, 2000, 74-6.
- Vermander, B. « Polemiche sulla Chiesa in Cina : la tentazione donatista ». *La Civiltà Cattolica*, 1, 2020, 572-81.
<https://www.laciviltacattolica.it/articolo/polemiche-sulla-chiesa-in-cina-la-tentazione-donatista/>
- Vermander, B. « Theology and Church-Building in Shanghai : Divine Love Monthly ». Starr C. (ed.), *Modern Chinese Theologies*. Vol. 1, *Heritage and Prospect*. Minneapolis : Fortress Press, 2023, 335-51.
- Vermander, B.; Hingley, L.; Zhang, L. *Shanghai Sacred. The Religious Landscape of a Global City*. Seattle : University of Washington Press, 2018.
- Vermander, B.; Hua, C.X. « Avec leurs voix propres. Portrait par eux-mêmes et Cécile Xie Hua de jeunes catholiques des villes chinoises ». *Nunc*, 31, 2013, 25-8.
- Wengenmayr, K. « The Discourse on the Marxist Study of Religion in the New Era in the PRC : An Outsider's Perspective ». *Religions*, 16(2), 2025, 156.
<https://doi.org/10.3390/rel16020156>
- Wenzel-Teuber, K. « Statistics on Religions and Churches in the People's Republic of China. Update for the Year 2023 ». *Religions & Christianity in Today's China*, 14(3), 2024, 35-56.
<https://tinyurl.com/muysbn95>

- Worldometers. *China Population 2025*.
https://www.worldometers.info/world-population/china-population/#google_vignette
- Xinhua. « Xi Jinping : “Améliorer globalement le niveau du travail religieux en fonction de la nouvelle situation” » (习近平：全面提高新形势下宗教工作水平). 23 avril 2016.
http://www.xinhuanet.com/politics/2016-04/23/c_1118716540.htm
- Xinhua New Agency. « Yu Zhengsheng appelle à un rôle positif de la religion dans le développement ». 24 janvier 2013.
<http://french.peopledaily.com.cn/Chine/8106203.html>
- Xinhua New Agency. « La politique religieuse du PCC ne changera pas ». 25 février 2013.
http://french.china.org.cn/china/txt/2013-02/05/content_27885728.htm
- Yang F. *Religion in China Survival and Revival Under Communist Rule*. New York : Oxford University Press, 2012.
- Yang F. « From Cooperation to Resistance : Christian Responses to Intensified Suppression in China Today ». *The Review of Faith & International Affairs*, 15(1), 2017, 79-90.
- Yang F. « Sinicization or Chinafication ? Cultural Assimilation vs. Political Domestication of Christianity in China and Beyond ». Madsen, R. (ed.), *The Sinicization of Chinese Religions : From above and Below*. Leiden ; Boston : Brill, 2021, 16-43.
- Young, E.P. *Ecclesiastical Colony. China's Catholic Church and the French Religious Protectorate*. New York : Oxford University Press, 2013.
- Zetzsche, J.O. *The Bible in China. The History of the Union Version or the Culmination of Protestant Missionary Bible Translation in China*. Sankt Augustin : Monumenta Serica Institute, 1999. Monumenta Serica Monograph Series 45.
- Zhan, S. « L'image de la Chine dans la pensée européenne du XVIII^e siècle : de l'apologie à la philosophie pratique ». *Annales historiques de la Révolution française*, 347, 2007, 93-111.

